

à continuer ces locations. Ce sont en général de longues salles de bal, plus ou moins malpropres qui remplacent ce qu'on appelait autrefois les guinguettes des barrières. Ces honnêtes industriels craignent vraisemblablement d'indisposer contre eux l'autorité préfectorale de qui ils tiennent l'autorisation de faire danser la jeunesse. Les organisateurs de réunions publiques en arriveront nécessairement à acquiescer les locaux nécessaires.

On a été généralement très-surpris des conclusions de M. Delangle, procureur général qui a combattu devant la cour de cassation la réhabilitation de Lesurques. Je ne veux entrer dans aucun détail; il suffit de dire que la cause de Lesurques est depuis longtemps gagnée devant l'opinion publique, et d'ailleurs il n'est pas certain que la cour rende un arrêt conforme aux réquisitions de M. Delangle, qui en cette circonstance a voulu maintenir la tradition de MM. Siméon, Portalès, Maine de Biran, etc.

Il résulte d'un communiqué adressé au Gaulois que la commission de colportage a accordé l'estampille à tous les ouvrages de Georges Sand pour lesquels elle a été demandée.

M. Paul de Musset refuse la candidature à la présidence de la société des gens de lettres. Les deux candidats qui ont le plus de chances sont MM. Altaroché et Fr. Thomas.

Après le réquisitoire du procureur général Grandperrét et les plaidoieries de MM. Gambetta et J. Favre, la cour d'appel a renvoyé à mercredi le prononcé de son arrêt dans l'affaire de MM. Delescluze et Duret.

On annonce la mort de M. Empis; voilà trois sièges vacants à l'Académie française. CH. CAHOT.

Lundi, 14 décembre.

Le *Moniteur* dans son bulletin de ce matin annonce que lord Clarendon a déjà pris possession du ministère des affaires étrangères, et qu'il a reçu les chefs des délégations de toutes les puissances. Ce n'est pas sans intention que le *Moniteur* signale ce fait, et si on le rattache à d'autres il prend une importance particulière. Vous vous rappelez que cet été on parla longtemps du voyage de lord Stanley sur le continent et des efforts qu'il renouvela pour calmer les susceptibilités de la France et de la Prusse. Il paraît hors de doute que l'intervention de l'Angleterre empêcha la France et la Prusse d'en venir à une rupture; et vous aurez pu remarquer que le *Journal des Débats* est encore revenu ces jours derniers sur le rôle de médiatrice de l'Angleterre.

Lord Stanley, fils et héritier politique de lord Derby, en ce qui concerne les intérêts extérieurs de l'Angleterre, a toujours montré une extrême défiance à l'égard de la France, et s'il s'est employé à empêcher un conflit armé, c'est qu'il ne pouvait rien rapporter en Angleterre, tandis qu'il pouvait rapporter à la France un accroissement de territoire et d'influence. Lord Clarendon ne s'inspire pas des mêmes idées de défiance et d'hostilité; il est même attaché à l'Empereur par des liens anciens, et il est possible que sa rentrée au pouvoir inaugure de nouvelles relations entre la France et l'Angleterre. Nous pouvons même poser nettement cette question: Dans le cas où les rapports viendraient à s'aggraver entre la France et la Prusse, est-ce que lord Clarendon montrerait le même empressement que lord Stanley à empêcher la lutte?

Si la réponse devait être négative, nous aurions lieu de regretter la retraite de lord Stanley qui, à deux reprises, a empêché la guerre d'éclater, lors de l'affaire du Luxembourg et l'été dernier. Avant de se prononcer, il faut attendre les actes du nouveau cabinet.

Une dépêche d'Espagne contient une nouvelle importante: elle nous apprend que le duc de Montpensier a offert au gé-

néral de Caballero ses services pour réduire les insurgés de Cadix, mais que le gouvernement provisoire l'a invité à retourner à Lisbonne. Le duc de Montpensier donne enfin signe de vie au moment où la guerre civile menace de s'étendre d'un bout de la Péninsule à l'autre. Est-ce qu'il aurait voulu attendre ce moment pour se montrer et rallier autour de lui tous ceux qu'épouvante la guerre civile et que désespère l'incapacité des chefs de la révolution? Cependant, l'empressement du prince à retourner à Lisbonne ne prouverait pas qu'il fût décidé à prendre un rôle actif.

Les bruits de modifications ministérielles persistent. On parle à présent du remplacement du marquis de Moustier, non plus par M. de Lavalette, mais par M. Rouher qui n'est que ministre sans portefeuille. M. de Lavalette remplacerait M. le maréchal Vaillant au ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts. M. Pinard conserverait sa situation. Je note ces bruits quoique je les croie aussi peu fondés que les précédents.

Toutes les personnes arrêtées le 3 décembre et qui étaient encore détenues à Mazas ont été mises en liberté samedi soir; mais elles seront traduites devant le tribunal correctionnel.

On dit que M. Horn, qui a présidé la réunion de Montmartre, salle de la Reine-Blanche, est cité devant le juge d'instruction à l'occasion d'incidents de cette séance. Le propriétaire de la salle ayant refusé de la louer pour la suite de la discussion, la prochaine séance aura lieu au Vauxhall.

Le gérant et un rédacteur du nouveau journal le *Palais* sont cités aussi devant le juge d'instruction.

Le *Pays* a publié hier le troisième manifeste de la commune révolutionnaire de Paris. Le *Pays* est décidément favorisé par les auteurs ou l'auteur de cet écrit clandestin, car il est, je crois, le seul des journaux qui l'ait reçu. Le libelle est si absurde que c'est déjà lui faire trop d'honneur que de le signaler. Dans le camp démocratique, on ne se gêne pas pour dire que ce sont des agents provocateurs qui lancent presque périodiquement cet écrit insensé.

Voici une nouvelle intéressante et qui nous promet de curieuses révélations: MM. Magnat et Mongheal, propriétaires-commanditaires de l'*Etendard*, ont introduit devant le tribunal de commerce, contre M. Jules Pic, gérant de cette feuille une demande en dissolution de société et en reddition de comptes.

Cette affaire, après plusieurs remises, sera plaidée cette semaine. M. Schagé, agréé, occupe pour MM. Magnat et Mongheal, et Me Delezac pour M. Jules Pic.

Le *Constitutionnel* publie ce matin la préface du livre de M. Granier de Cassagnac sur le coup d'Etat. Sans doute M. Granier de Cassagnac a parfaitement le droit de faire une nouvelle édition d'un de ses livres, modifié ou non; mais notre avis est qu'il eût mieux fait de s'en dispenser. Ce livre qui, lors de son apparition, fut accueilli, et pour cause, par le silence de la presse, va retracer, pour ceux qui n'en connaissent pas tous les détails, l'histoire d'une époque où toutes les passions étaient surexcitées, d'une convulsion politique qui modifia brusquement les choses établies. Nul doute que cet ouvrage ne réveille quelques-unes de ces passions et soyez certain que la critique va s'en emparer; nous allons voir évoquer des souvenirs douloureux. M. Granier de Cassagnac est un ami souvent compromettant, et nous pensons qu'il eût mieux agi en se dispensant de cette réédition, qui ne sera certes pas une simple spéculation de librairie.

Le télégraphe nous donne les chiffres du scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans la Seine-et-Marne. Il y avait

trois concurrents, c'est M. Ganesco qui a obtenu le plus de voix. Ce n'est pas flatteur pour les électeurs, mais cela prouve que, avec beaucoup de toupet, pardonnez-moi l'expression, on réussit quelquefois. L'ex-Moldo-Valaque, le chevalier Gregory Ganesco, devenu français par naturalisation, comme M. Horn, est allé payer des tasses de café et des petits verres aux électeurs dont il sollicitait les suffrages. Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ceux qui ont bu à ses frais n'ont pas voté pour lui.

Le prince Napoléon a quitté Paris aujourd'hui avec son aide-de-camp, M. Ferris-Pisani pour faire visite à Madame George Sand, à Nohant.

La Société des gens de lettres réunie hier en assemblée générale, a nommé pour son président, M. Frédéric Thomas, avocat et collaborateur du *Siècle*.

Aujourd'hui a paru le nouveau journal de M. H. de Pène, Paris, qui n'est que la *Gazette des Etrangers* transformée. Dans quelques jours il doit offrir en prime à ses abonnés, une représentation extraordinaire à un théâtre de genre.

Les invités de la quatrième série sont revenus de Compiègne cette après-midi. On dit que la Cour ne rentrera à Paris que samedi ou dimanche.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'exposition de Roubaix sera digne en tous points de l'importance de notre grande cité. Tous les principaux peintres de la Belgique et de la Hollande ont déjà promis leur concours. Citons d'abord le grand artiste Gallait, qui veut bien honorer notre salon de quelques-unes de ses œuvres remarquables.

M. Harzé doit envoyer les groupes en terre cuite qui furent tant admirés à la dernière exposition de Paris. Alma Tadéma offre six tableaux parmi lesquels, celui si connu *Comme on s'amuse* il y a 4,000 ans. M. Dubois donne les reproductions de deux chefs-d'œuvre de Rembrandt qu'il vient de faire pour le gouvernement belge (*La ronde de nuit* et *la leçon d'anatomie*).

Enfin, on nous cite encore les noms suivants: Meunier, Roelofs, Verwée, Vandervin, L. Artan, Hippolyte Boulanger, Vancamp, J. Stevens, etc.

Nous donnerons du reste bientôt les noms de 150 artistes qui ont accepté les invitations personnelles qui leur ont été adressées.

Notre impartialité nous fait un devoir d'accueillir la réponse suivante à la lettre qui nous a été adressée par M. Bernot, directeur de l'Ecole impériale des Arts industriels et des Mines, de Lille, et que nous avons publiée dans notre dernier numéro. Nous laissons au signataire l'entière responsabilité des faits qu'il avance.

« Roubaix, 15 décembre 1868.
« Monsieur le Rédacteur,
« Vous avez publié dans votre numéro du 12 courant une lettre de M. Bernot, directeur de l'Ecole des Arts industriels et des Mines, de Lille.

« M. Bernot, en vous priant de publier sa lettre, prétend n'avoir pour but que de rétablir la vérité; il ajoute que les bruits répandus à Roubaix et à Tourcoing relativement au décès d'un élève, sont absurdes et mensongers et que le personnel de l'Ecole *le met en demeure* de parler et d'agir pour poursuivre les diffamateurs.

« Bien qu'il me soit pénible de revenir sur un aussi triste sujet, permettez-moi de répondre par l'explication vraie des faits qui ont causé la mort de mon enfant, faits sur lesquels M. Bernot garde le plus complet silence, ce qui rend sa lettre incompréhensible.
« Mon fils, Auguste Stalens, élève de

l'Ecole des Arts industriels, de Lille, est décédé après deux jours de cruelles souffrances, d'une péritonite, suite d'une rétention d'urine occasionnée sans doute par la rupture de la vessie.

« Le mal s'est déclaré à la suite du refus qu'on avait apporté, durant les heures d'étude, à sa demande persistante d'aller satisfaire un besoin pressant.

« Les explications données par mon malheureux fils, devant le médecin de ma famille, ont suffisamment indiqué la cause de sa maladie.

« J'invoque ici le témoignage de M. Bernot lui-même, c'est à lui qu'il appartient de déclarer s'il connaît, oui ou non, les circonstances qui ont amené la mort de mon enfant.

« Je laisse à M. Bernot le soin et le devoir de poursuivre les calomnieux dont il parle dans sa lettre et, comme lui, je fais appel au témoignage du personnel tout entier de l'Ecole.

« En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de publier cette lettre, je déclare assumer toute la responsabilité des faits qui y sont énoncés.

« Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations empressées.
« A. STALENS fils. »

Le recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord contient l'instruction pour la formation et la publication des tableaux de recensement de la classe de 1868 pour le recrutement de l'armée.

Tableau du tirage au sort pour la classe de 1868.

Voici les jours désignés pour chacun des cantons de l'arrondissement de Lille: Seclin, lundi 25 janvier, à midi.

La Bassée, mardi 26 janvier, à une heure après-midi.

Lannoy, mercredi 27 janvier, à midi.

Haubourdin, jeudi 28 janvier, à midi.

Lille-Sud-Ouest, vendredi 29 janvier, à onze heures du matin.

Lille-Nord-Est, samedi 30 janvier, à neuf heures du matin.

Lille-Centre, samedi 30 janvier, à deux heures après-midi.

Cysoing, lundi 1er février, à midi.

Quesnoy-sur-Deule, mardi 2 février, à midi.

Pont-à-Marcq, mercredi 3 février, à midi.

Tourcoing-Nord, jeudi 4 février, à onze heures du matin.

Tourcoing-Sud, jeudi 4 février, à une heure et demie après-midi.

Lille-Ouest, vendredi 5 février, à neuf heures du matin.

Lille-Sud-Est, vendredi 5 février, à deux heures après-midi.

Roubaix-Est, samedi 6 février, à onze heures du matin.

Roubaix-Ouest, samedi 6 février, à une heure et demie après-midi.

Armentières, lundi 8 février, à une heure après-midi.

Le conseil d'Etat vient de décider que le fait de s'être rendu adjudicataire de l'ensemencement des boues d'une commune ne peut donner lieu à une patente, si l'adjudicataire ne vend ou ne cède aucune partie de ces boues et les emploie exclusivement et comme engrais, à l'amendement des terres qu'il cultive.

Dans ce cas, l'ensemencement des boues constitue une opération agricole, et l'adjudicataire ne saurait être regardé comme entrepreneur de l'ensemencement des boues dans le sens de la loi du 25 avril 1814, et soumis, en cette qualité à la patente.

Voici une fâcheuse nouvelle pour les agriculteurs: Par décret du 9 juillet dernier, le gouvernement a augmenté de 12 fr. 50 par tonneau le prix de vente du guano sur tous les marchés. Cette mesure, d'un caractère exclusivement fiscal, est très regrettable, en ce qu'elle augmente le prix déjà très élevé d'un engrais précieux et dont l'usage est aujourd'hui très répandu.

« SUFFISAMMENT, les pittoresques expressions de M. Gerbeur de *Médelsheim*, dans sa curieuse monographie: *Du Cacao et du Chocolat* (1), le soin, la propreté excessive qui président à ces opérations, qui, presque toutes, se font d'une manière automatique, à l'aide de plus curieuses machines, des outils les plus nouveaux, les plus ingénieux. L'œil suit avec surprise le mouvement de cette pâte, qui monte, descend, parcourt les étages, se mélange, se divise, s'étale, se moule, se perd, se retrouve toute seule, pour ainsi dire, sans qu'on aperçoive la main de l'homme, qui ne se révèle que par son génie. Industriel hors ligne, M. MENIER ne s'est pas contenté d'être seulement fabricant, mais encore il s'est fait planteur, armateur, importateur et exportateur à la fois, ne voulant rester étranger à aucune des opérations concernant l'industrie à laquelle est attaché l'honneur de sa maison.

Des terrains immenses ont été achetés au centre de la meilleure production des cacao, sur les bords du lac de Nicaragua; un homme habile et dévoué, M. Schiffmann, a été mis à la tête d'une vaste plantation de cacaoyers: au *Valle-Menier*. Le culture se fait dans les meilleures conditions indiquées par la science et par la pratique, de sorte que l'on peut désormais compter sur une production régulière, abondante, de fruits excellents. Le cacao qui sert au chocolat fabriqué à l'usine de Noisiel est donc en partie ré-

colté sur les propriétés de M. Menier, transporté par ses navires, conduit à la fabrique par ses voitures; il est trituré, manipulé, transformé sous ses yeux et sort de ses magasins pour aller dans le monde entier. L'industrie de M. Menier, plus humble que celle de ses concurrents, est de sa marque de fabrique qui, en indiquant la provenance et le prix, garantit la qualité pure de tout mélange suspect.

Les jurys de toutes les Expositions françaises et étrangères ont reconnu la supériorité du *Chocolat Menier* par les premières récompenses: aussi le succès est-il assuré à ce point que de 688,486 kil. que fabriquait en 1852 l'usine de Noisiel, la production a atteint, en 1867, l'énorme quantité de 2,920,881 kilogrammes, chiffre qui sera largement dépassé en 1868. C'est près du tiers de toute la consommation du pays. Les droits de douane payés par la Maison Menier pour la fabrication du *Chocolat* (sucre et cacao) représentent environ 4,000 francs par jour, soit non loin de 1,200,000 francs pour l'année.

(1) *Etudes industrielles à propos de l'Exposition universelle de 1867*. — Paris, société des livres utiles, 414, rue Saint-Honoré.

Le tribunal correctionnel de Lille a, tous les jours, à l'égard des fraudeurs de *Lanternes*. A l'audience d'hier comparait une dame Euphémie Franck, âgée de quarante-six ans, arrêtée à la gare de Tourcoing, pantie de 106 *Lanternes* à ouvertures rouges, et de 24 exemplaires des *Châtiments* de Victor Hugo.

Lors de son arrestation, elle a déclaré qu'elle se dirigeait avec ces livres vers Paris, où deux personnes devaient les réclamer en se faisant connaître par un signe convenu. A la suite de cette déclaration, la prévenue a été dirigée sur Paris où naturellement personne ne s'est présenté.

Au moment où elle était arrêtée, son mari, tailleur à Ixelles, se trouvait également à Tourcoing. Il a pris la fuite et l'on a trouvé dans le logement qu'il habitait, un sac rempli de *Lanternes*.

Le tribunal a condamné la prévenue à quarante jours de prison et 100 fr. d'amende.

Edouard D... guvrier tisserand à Halluin, a tenu dans les cabarets, des propos séditieux, offensants pour la personne du chef de l'Etat et de nature à exciter les citoyens les uns contre les autres. Le prévenu était ivre; il a toujours eu une excellente conduite. Le tribunal le condamne à quarante jours de prison.

La police vient encore d'arrêter une voleuse de *Châtiments* et d'arrêter Nathalie Bail'eul.

Une boîte de plomb pour métier Jacquart a été trouvée sur la voie publique et déposée au bureau central de police.

Nous touchons aux jours les plus courts de l'année, et le soleil n'apparaît plus au-dessus de l'horizon que pendant 7 heures 20 minutes, de 7 heures 42, à 4 heures 2 minutes. C'est le 21 de ce mois, à midi 37 minutes, que finit l'automne astronomique et que commence l'hiver, qui finira à son tour le 20 mars 1868, à une heure 41 minutes du soir.

COURS PUBLIC DE PHYSIOLOGIE

Mercredi, 16 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

Une anecdote de Pythagore. Principales règles de la composition musicale: Ce qu'est un air de musique. Un trait de la vie de Donizetti. Définition des mots harmonie, mélodie, ton, tonique, gamme majeure, gamme mineure, gammes chromatiques, harmoniques, La voix, le larynx; la parole; le porte-voix.

Pour toute la chronique locale: J. Reboux.

FAITS DIVERS

— Nous avons relaté, d'après divers journaux, un bruit suivant lequel M. Jouyot-Quertier devait accorder son concours à la formation d'un grand cercle commercial français.

Nous sommes autorisés à déclarer de la manière la plus positive que l'honorable député de la Seine-inférieure veut s'en tenir étranger à cette entreprise.

Le duc de Norfolk, le premier des pairs d'Angleterre, — atteint sa majorité le 26 de ce mois. Descendant d'une famille catholique, il s'est converti au protestantisme par un don de 1,250,000 francs versés à l'érection d'une église.

L'Événement public le plus intéressant de ce jour est la reconnaissance décidée entre Henry Bugard, jeune auteur et journaliste sous un pseudonyme, assez connu et M. le vicomte de Mabilon, d'origine mexicaine.

Le duc d'Angoulême, par sa naissance, environ de l'Ypres, comme il avait été convenu, Henry Bugard, qui est né à l'île d'Haïti, proposa un genre de combat inédit jusqu'à ce jour, et ils poussaient jus-

étaient d'une conversation intime et intéressante, marchant côte à côte et se dirigeant vers la maison.

— Je vous donne ma parole qu'il n'y aura plus de Français ni de Prussiens ici, disait Steinberz, mais tout simplement deux amis, qui s'entendront, je l'espère, envers et contre toutes les fluctuations de la politique européenne.

— C'est une si bonne chance que l'orage nous ait amenés ici hier soir! reprenait Gerivius. Je m'en souviens affreusement avec ces gens du faubourg, et il me semblait malgré tout que j'avais tant de choses à vous dire.

— Comme moi, en vérité. Combien de fois j'aurais voulu avoir votre avis, demander vos conseils en telle ou telle affaire!... En vérité, je ne puis comprendre pourquoi nous nous sommes boudés si longtemps.

— Ni moi non plus... Enfin, nous ne recommencerons pas, j'en suis sûr. Nous savons maintenant que l'amitié d'un brave compagnon, d'un honnête homme, est un véritable, un solide bonheur que par notre faute nous avions perdu.

— Mais désormais, on vous le conservera; nous serons la pour le garder, interrompit la joyeuse Lisbeth qui se penchait à la fenêtre en entourant de ses bras la taille de son amie, et envoyait d'en haut des baisers aux deux vieillards.

— Bons anges! murmura Gerivius, ne vous envollez jamais. Si vous aviez été là pour nous parler de paix et d'amour, aurions-nous pu songer à la discorde et à la guerre?

— Voisins, murmura alors avec un sourire le capitaine qui se penchait vers lui et lui montrait Lisbeth, riante et blonde,

au milieu des pampres de la fenêtre, quand on signe la paix, il faut bien se résigner à quelques sacrifices. Vous tenez pour l'Autriche n'est-ce pas? Par conséquent, vous devez vous résoudre à nous faire au moins une concession.... Eh bien, voici ce qu'il faut nous céder: votre Lisbeth, votre trésor, votre fille... Est-ce que je ne comprendrais pas bien pourquoi mon fils était triste, depuis tantôt un an?

Pauvre Frédéric, pauvres enfants, ils ont assez porté la peine de notre erreur.... Mais songez que le renouvellement de nos hostilités ne sera plus à craindre quand nous aurons placé entre nous deux un bon petit ménage uni qui ne nous permettra plus de nous embrouiller.

— Il le faudra bien, soupira le professeur. Ah! je vous céderais en elle, la plus chère, la plus précieuse de mes provinces. Mais du moins, ajouta-t-il avec un paternel sourire, je crois que de sa part il n'y aura pas rébellion.

Ici, les deux vieillards se tournèrent l'un vers l'autre pour se serrer la main dans une longue et cordiale étreinte, et Lisbeth qui ne savait point cependant ce qu'ils venaient de dire, battit des mains du haut de sa fenêtre et leur cria de s'embrasser.

En ce moment, la cloche d'un lointain village commença à sonner l'Angelus du matin. La bénédiction du ciel tombait, harmonieuse et douce, sur les moissons de la terre, sur l'azur des eaux, sur les velds des prairies, dans les profondeurs des forêts et sur les demeures des hommes, surtout dans les cœurs droits et sincères de ces deux vieillards réconciliés. Un silence doux et solennel s'était fait à cette heure; pas un bruit discor-

dant ne troublait la serene mélodie du clocher, et cette voix aérienne, sonore et pure, s'en allait répétant aux vallons, aux échos, aux deux rives du grand fleuve, autres ennemies, ces mots, qui à la même heure, tant d'autres voix semblaient, comme un immense orchestre, répétaient sur tous les points de la terre, aux hommes, fils du ciel: « Union et force, paix et amour. »

ETIENNE MARCEL.

(Revue du Monde catholique.)

FIN.

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL

Près Paris, fondée en 1825

POUR LA FABRICATION DES CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

CHOCOLAT MENIER

L'usine de Noisiel, spécialement destinée à la fabrication du Chocolat, est la plus considérable de France et sans doute de l'Europe. Située dans la riante vallée de la Marne, sur l'emplacement d'un moulin historique, qui date du roi Louis-le-Gros, elle répond parfaitement à sa destination. De nombreux ouvriers disciplinés et dressés à leurs travaux délicats, sont aidés par de puissantes machines hydrauliques et à vapeur qui permettent d'opérer avec la plus rigoureuse propreté et la plus grande économie de main-d'œuvre, ce qui explique à la fois et l'excellence des produits de cet établissement modèle et le bon marché auquel ils sont livrés à la consommation.

Il faudrait avoir la place pour décrire

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX

RENTIER DE JOURNAL DE ROUBAIX